

Zeitschrift:	Versants : revue suisse des littératures romanes = Rivista svizzera delle letterature romanze = Revista suiza de literaturas románicas
Herausgeber:	Collegium Romanicum (Association des romanistes suisses)
Band:	15 (1989)
Artikel:	Lecteur "esthétique" et lecteur "éthique" dans les liminaires de la poésie française de 1549 à la fin du siècle
Autor:	Gendre, André
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-259018

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LECTEUR «ESTHÉTIQUE» ET LECTEUR «ÉTHIQUE» DANS LES LIMINAIRES DE LA POÉSIE FRANÇAISE DE 1549 À LA FIN DU SIÈCLE

La recherche du séminaire de Neuchâtel a porté sur les liminaires d'œuvres poétiques de la seconde moitié du XVI^e siècle¹ et sur le visage du lecteur qui s'en dégage. Un ensemble de traits a permis de qualifier d'esthétique le lecteur conçu par les liminaires de la Pléiade.

A la mort de Ronsard, le lecteur change; on parle à son âme, on a souci de sa vie: le lecteur esthétique cède le pas à ce qu'on peut appeler un lecteur éthique. Bien que les travaux du séminaire aient envisagé ce dernier lecteur autant que le premier, les limites qui nous sont imposées ici nous amènent à mettre l'accent sur le lecteur esthétique et à n'offrir qu'une échappée sur le lecteur éthique.

Pour parler du lecteur esthétique, l'époque dominée par la Pléiade — disons, selon notre corpus, 1549 (*L'Olive* et la *Deffence*) — 1587 (*O.C.* de Ronsard) — offre une riche moisson de remarques. Quand l'auteur vise un lecteur éthique, on le voit s'effacer derrière ce qu'il dit pour laisser à son message toute sa force. A l'époque de la Pléiade, au contraire, c'est à une massive affirmation de l'auteur qu'on assiste et comme à une sommation du lecteur qui doit être gagné à l'esthétique nouvelle. Le lecteur n'a pas à comprendre un message auquel il devrait conformer son action: l'enjeu est un langage.

Le premier signe, peut-être, de cet enjeu est que le destinataire du recueil amoureux se multiplie. Avant Du Bellay et Ronsard, le poète s'enfermait avec sa belle dans un ouvrage fait pour elle. Avec *L'Olive*, *Les Amours* de 1552, voire la *Continuation*, le public est explicitement destinataire, au même titre que l'amante. Du Bellay écrit pour Olive, mais dans la pensée que ses poèmes seront immortels. On retrouve ce lecteur de tous les temps dans la fiction du «Vœu» initial des *Amours* de Ronsard: les Muses font savoir que Ronsard append d'une

main «l'humble discours de son livre immortel» sur l'autel de leur temple et, de l'autre main, son cœur au pied de l'idole de Cassandre². Encore n'est-ce pas Cassandre, femme du seigneur de Pray, mais son portrait stylisé, imprimé comme liminaire.

L'œuvre se veut peut-être message amoureux, mais elle prétend d'abord à l'éternité. Son lecteur est donc de tous les temps et de tous les pays. A Dieu ne plaise toutefois qu'il reste aussi anonyme et indistinct. Au contraire, le premier lecteur de la chaîne éternelle a les visages particuliers que son interlocuteur poète veut bien lui forger. Il faut relever ici une mise en scène intéressante que Du Bellay et Ronsard pratiquent simultanément, l'un dans les liminaires de *L'Olive* (surtout en 1550), l'autre dans ceux des *Odes*. Je l'appellerais la représentation du lecteur raisonnable. En effet, dans la foule des lecteurs réels ou potentiels, Du Bellay et Ronsard isolent un personnage avec lequel ils dialoguent, qu'ils raisonnent, qu'il interpellent, faisant de lui un confident bienveillant. Plusieurs catégories d'autres lecteurs, la plupart mauvais, contrasteront avec lui. Exemple:

Voyla ung petit desseing, Lecteur, de ce que je pouroy' bien respondre à mes calomniateurs, si je vouloy' prendre la peine de leur tenir plus long propoz. [Du Bellay]³

Tu jugeras incontinent, Lecteur, que je suis un vanteur, & glouton de louange: mais si tu veus entendre le vrai, je m'assure tant de ton accoustumée honnesteté, que non seulement tu me favoriseras, mais aussi quand tu liras quelques traïs de mes vers, qui se pourroient trouver dans les œuvres d'autrui, inconsidérément tu ne me diras imitateur de leurs écris [...] [Ronsard]⁴

Des nuances existent dans le procédé, comme on peut bien le penser: Du Bellay reconnaît devant son lecteur ainsi interpellé un certain nombre de limites ou de faiblesses: si j'écris en français, c'est que, trop vieux, je n'ai plus le loisir de maîtriser le grec ou le latin; ne pouvant devenir citharède, je deviens joueur de flûte. C'est sur le conseil de Peletier que j'ai choisi le sonnet (élaboré par Saint-Gelais) et l'ode (élaborée par Ronsard), pour que tu n'ailles pas croire que je veux m'attribuer les inventions d'autrui⁵. Ronsard est plus impérieux et contraignant. Il sait pourtant s'effacer: «n'affectant, dit

Ronsard, pour ce livre ici aucun titre de réputation, lequel ne t'est laché que pour aller découvrir ton jugement [...]»⁶. Mais cela ne change rien au principe adopté. Ce lecteur interpellé, exhorté ou enseigné — c'est déjà un lecteur apprentif — devient au fil des liminaires le lecteur de la nouvelle esthétique. Celle-ci représente un grand saut: il faut bien qu'une *persona propitiatoire* en prépare l'avènement.

Derrière elle, se tiennent d'ordinaire les mauvais lecteurs. Ils sont réels, dans la mesure où ils ont critiqué une œuvre antérieure, ils sont imaginaires dans les autres cas. Je ne vais pas énumérer longuement les objections et les griefs de jeunes poètes d'autant plus arrogants qu'ils sont novateurs. Le mauvais lecteur, pour eux, c'est un sot, c'est un esprit imperméable à l'esthétique nouvelle et qui lit «plagiat» quand on écrit «imitation», c'est un ignorant qui reproche au cénacle son petit groupe d'élus, au nouveau poète son obscurité; c'est un misérable vétilleux, un de ces

petis lecteurs Poétastres, qui ont les yeus si agus à noter les frivoles fautes d'autrui, le blâmant pour un A, mal écrit, pour une rime non riche, ou un point superflu, & bref pour quelque legere faute survenue en l'impression, [et qui] montrent evidemment leur peu de jugement, de s'attacher à ce qui n'est rien, laissant couler les beaus mots sans les louer, ou admirer⁷.

«Louer», «admirer»: c'est la part de la gloire; j'y reviendrai tantôt. Voyons d'abord la part active réservée au nouveau lecteur. On le sollicite, on le raisonne: c'est que la nouvelle esthétique se veut exigeante. Une partie des liminaires se confond avec une exhortation à l'effort. Les auteurs se défendent mollement contre le reproche de l'obscurité ou de la difficulté. C'est au lecteur à venir à eux. Cette participation est commandée par toute œuvre de culture; ainsi le public romain a dû s'assimiler l'hellénisme; ainsi, et surtout, le public italien s'est élevé vers la compréhension de toute docte entreprise:

Pense donques, je te prie, Lecteur, quel prix doivent avoir, en l'endroict de celle tant docte & ingenieuse nation italienne, les ecriz d'ung petit magister, d'un conard, d'un badault, & aultres mignons de telle farine, dont les oreilles de nostre peuple sont si abbreuvées [...]⁸.

Le lecteur deviendra érudit par patriotisme. Qu'importe qu'il soit rare:

Je ne cherche point les applaudissemens populaires. Il me suffit pour tous lecteurs avoir un S. Gelays, un Heroët, un de Ronsart, un Carles, un Sceve, un Bouju, un Salel, un Martin, & si quelques autres sont encor' à mettre en ce ranc⁹.

Ronsard, lui, ne compte sur le nombre des lecteurs sérieux qu'avec les années:

Non que je soi, lecteur, si gourmand de gloire, ou tant tormenté d'ambitieuse presumption, que je te vueille forcer me bailler ce que le tens peut estre me donnera¹⁰.

Le lecteur est encouragé, mais il résiste. Il est soutenu — faut-il dire enrôlé? — par ce que Lucien Febvre aurait appelé le «*sodalitium*» des doctes et des amis. Peu de séries, en effet, dans notre corpus, qui ne soient marquées de la caution de Dorat et de la présence envahissante des amis. Si les liminaires deviennent ce que nous appelons une couronne, c'est qu'un groupe de novateurs entend faire bloc autour du poète publié. Rien n'est plus significatif que les pièces grecques et latines de Dorat pour Ronsard en tête des *Odes* de 1550: le maître de Coqueret consacre dès les premières tentatives la victoire de l'*imitatio*: Pindare, dit-il, paraissait inimitable, mais Ronsard l'a rejoint au plus haut degré du langage sublime. Ce compliment, rédigé en vers grecs, est accompagné de deux pièces latines. L'une d'elles est une ode pindarique en latin; qu'est-ce à dire? Il y avait Pindare en grec, Ronsard est le Pindare français; ajouter un Pindare latin s'impose: espace linguistique en forme de triangle, dans la surface duquel s'inscrit toute lecture! Quant à la fin de l'ode, elle contient des précisions sur le matériau savant et sur l'utilisation que le poète en fait. Bon connaisseur des bois sacrés latins ou doriques, le maître — entendez: Dorat — y a recueilli toute la nourriture que le disciple — entendez: Ronsard — à la façon des abeilles, va transformer en miel. La figure la plus significative de l'imitation prend place pour la première fois sans doute dans les liminaires français. Elle y reviendra jusqu'à la fin du siècle et servira même souvent à fonder la poésie religieuse, bien que celle-ci ne vienne pas des bois païens, fussent-ils sacrés.

Egaler ou surpasser les Anciens: c'est avec toutes les figures de l'hyperbole que les poètes amis emboîtent le pas au docte maître. Dès le seuil, on voit s'offrir au lecteur la cohorte des poètes de l'imitation. Inventeurs ou simples rassembleurs de *topoi*, ils donnent le ton. Mais il est arrivé que le lecteur, raisonnable par l'auteur et conditionné par la pression des amis, se soit regimbé. Les traces de cette résistance se retrouvent jusque dans les liminaires: celui que Laumonier identifie comme Jean Martin commente les douze passages qui lui ont semblé les plus difficiles dans les *Odes* de Ronsard:

[...] m'assurant, dit-il au lecteur, que telle diligence ne te pourroit apporter qu'un grand soulagement, & à moi plaisir, de t'avoir fait entandre ce que l'auteur épris d'une trop vergongneuse honte, vouloit à ton dam, & au sien, tenir sous silence, sans le te communiquer¹¹.

Plus significative encore est l'entreprise de Marc-Antoine Muret. *Les Amours* de 1552 ont paru difficiles; il veut en commenter la réédition de 1553. Voici que l'introduction à son commentaire, sorte d'Etat dans l'Etat, prend place dans les liminaires des *Amours* avec le portrait du scoliaste et quatre vers latins à sa gloire de Fremiot. Cette introduction mériterait un examen approfondi; Muret prend le relais de Ronsard pour combattre les mauvais lecteurs, entre autres ceux qui reprochent à l'auteur «d'écrire trop oscurement».

Mais le tans est venu, que presque tous les bons espris connoissent la source de ces complaints: & d'un *commun accord* [je souligne: cet accord se réalise en particulier dans les liminaires] se rangent à soutenir le parti de ceus qui tachent à dessiler les yeus du peuple François, ja par trop long tans bandés du voile d'ignorance¹².

Plus important encore cet argument:

Je pense qu'il ne m'est ja besoin de repondre à ceus, qui pourroient trouver étrange que je me suis mis à commenter un livre François, & composé par un homme qui est encores en vie. Car s'il n'i avoit dans ce livre aucune erudition qui ne se peust prendre dans les livres écrits en notre langue, j'estimeroi bien ma peine assez maigrement emploieée. Mais veu qu'il i a beaucoup de choses non jamais traitées mesmes des Latins, qui me pourra reprendre de les avoir communiquées aus François?¹³

Cette défense consacre trois victoires de Ronsard: il est à la fois docte et poète, il a réussi dans la pratique de l'*imitatio* jusqu'à retrouver l'*inventio*, il est enfin devenu un poète classique, aux sens premier et second du terme; la France est une nouvelle Grèce et une nouvelle Rome. Il ne reste plus au lecteur qu'à se laisser guider par les commentaires et à consentir au plaisir de l'effort. S'il lui est beaucoup promis, il lui est aussi beaucoup demandé. On ne s'approprie pas sans peine la nouvelle esthétique.

L'idéal de ce lecteur esthétique savant est celui de la Pléiade. Il s'inspire certainement de la vigueur humaniste de Dorat. Cet idéal aura la vie assez longue; dans les recueils amoureux, certainement jusqu'à la fin du siècle. Pendant quarante à cinquante ans, il fluctue, mais pas au point de se dénaturer. Le moment de plus faible intensité paraît se situer dans les années 1555 – 1558, alors que les deux plus grands poètes de la Pléiade revisent leur écriture. La *Continuation* paraît sans liminaires; on sait que les sonnets d'esthétique littéraire placés au début du recueil lui en tiennent lieu. Dans le postliminaire de la *Nouvelle Continuation*, «A son livre» (qui deviendra d'ailleurs plus tard un liminaire de la *Continuation*), Ronsard met en garde son fils (entendez: son livre) contre le sens critique des lecteurs français; il renonce à être examiné «au pupitre du Regent»¹⁴ et ne souhaite être lu que par sa mie. Rappelons que, dans les *Regrets*, du Bellay laisse libre son lecteur devant le repas qu'il lui prépare. Le livre est un *libellus*:

*Si gratum quid erit tuo palato,
Huc conviva veni: tibi haec parata est
Coena. Sin minus, hinc facesse, quaeso¹⁵.*

Mais la ligne de force se maintient: dans ses *Premières Poësies*, Tahureau se plaint des mauvais lecteurs ignorants qui reparais-sent, alors qu'on croyait avoir promu «les bonnes lettres». Pour Dorat, les *Hymnes* (1555) de Ronsard sont des «*cantica docta*». Le privilège des *Antiquitez*, soumis à la signature du roi par quelque lettré, consacre la lecture savante. Henri II rappelle l'amour que son père François I^e portait aux lettres, la conviction qu'il avait «que la gloire & autre fruct des victoires [...] seroit de bien petite duree s'ilz n'estoient perpetuez par les

lettres» et la volonté qu'il avait eue de soutenir celles-ci en installant, aux postes de l'Université de Paris, des savants dans les domaines de l'hébreu, du grec et du latin.

Ce que, graces à Dieu, a si prosperement frutifié, que bonne partie de la jeunesse de nostre Royaume est à present tresbien instruict & edifiee tant esdictes langues, que aux artz, sciences & doctrines, qui par icelles nous sont communiquees, dont nous esperons que nostre langue Françoise, qui a esté cy devant aucunement indigente & peu polie, se pourra facilement agencer, polir, & rendre aussi copieuse & facunde que les dessus-dictes & autres quelconques peregrines langues¹⁶.

De 1549 à 1551, puis à 1555 et à 1573, enfin, il serait intéressant de suivre les liminaires de l'œuvre de Tyard. Nous n'en avons pas le temps; contentons-nous d'indiquer qu'ils consacrent pour l'essentiel le principe d'une lecture savante.

Ronsard reprochait, nous l'avons vu, au lecteur vétilleux de ne pas savoir louer les beaux passages. Le poète de la Pléiade est assoiffé de gloire. Les doctes et ses amis la lui reconnaissent; ils disent à l'envi que Du Bellay, Ronsard, Tyard, Belleau ou Desportes sont aussi grands qu'Homère, Pindare, Horace ou Virgile. Posséder la gloire, pour nos poètes, ce n'est pas seulement satisfaire un besoin narcissique, c'est aussi affirmer une nécessité de l'entreprise poétique: comment donner la gloire aux princes si l'on en est soi-même dépourvu? «Car outre que ma boutique n'est chargée d'autres drogues que de louanges, & d'honneurs, c'est le vrai but du poète Liriq de celebrer jusques à l'extremité celui qu'il entreprend de louer»¹⁷.

Le lecteur est associé quelquefois à la reconnaissance de cette gloire. C'est alors un lecteur explicite: «Mais quand tu m'appelleras le premier auteur Lirique François, & celui qui a guidé les autres au chemin de si honneste labeur, lors tu me rendras ce que tu me dois, & je m'efforcerai te faire apprendre qu'en vain je ne l'aurai receu»¹⁸. D'une certaine manière, le lecteur raisonné dont nous avons parlé est un lecteur sollicité de reconnaître la gloire naissante des poètes en les distinguant comme les flambeaux dont s'éclaire toute culture et que la France attendait depuis dix siècles.

Mais la gloire est le plus souvent l'affaire d'un lecteur implicite. On sait assez combien la volonté d'émulation domine

l'esthétique de la Pléiade. Remporter le prix, c'est avoir atteint le sublime. Derrière ce prix, se cache l'élite des lecteurs implicites. Dorat donne le ton, une fois de plus. S'adressant à l'esprit de Laure (en tête de la première *Olive*), il l'avertit que son poète n'est plus seul à rabaisser les Anciens:

*Tantaque vulgaris fuerat facundia linguae,
Ut premeret fastu scripta vetusta suo.*

Il faut compter maintenant avec Du Bellay¹⁹. Le pindarisme de Ronsard inclinera le poète lui-même et tous ses amis présents dans les liminaires vers les images du stade ou de la compétition. Je cite les deux plus frappantes: elles sont en général assez connues:

Si les hommes tant des siecles passés que du nostre, ont merité quelque louange pour avoir piqué diligenterment après les traces de ceus qui courant par la carriere de leurs inventions, ont de bien loin franchi la borne: combien davantage doit on vanter le coureur, qui galopant librement par les campagnes Attiques, & Romaines osa tracer un sentier inconnu pour aller à l'immortalité?²⁰

*Va Livre, va, deboucle la barriere,
Lache la bride, & ne pallis de peur:
Encependant que le chemin est seur,
D'un cours certain empoudre la carriere [...]*²¹.

Ces images vigoureuses de deux liminaires ronsardiens ne sont pas des cas isolés. Elles correspondent, dans le registre de la gloire, aux images de l'abeille, dans le registre de la poésie docte. Les premières supposent un lecteur implicite: c'est le spectateur collectif d'une joute que le poète prétend seul animer. Massés autour des barrières de l'arène ou de la carrière, en bordure des sentiers qui mènent à la montagne de la gloire, les lecteurs applaudissent et admirent.

Il nous a semblé qu'à ce degré d'élaboration, le rapport «auteur-lecteur» risquait de subir une simplification qui mettait en danger son existence. Quand une nouvelle esthétique triomphe, elle tend à supposer acquises les conditions de sa réception. Il est pour le moins frappant — et nous nous bornerons

à cette remarque partielle — que, chez Ronsard, les liminaires «Au lecteur» disparaissent quand le poète réédite ses œuvres: c'est le cas pour les trois fières adresses des *Odes* de 1550, éliminées dès 1553; c'est le cas pour le «Au lecteur» de la *Franciade*, où se profilait un interlocuteur raisonné et un auteur attentif à le convaincre; c'est le cas aussi pour le court avertissement qui remplace le texte dans la seconde édition de la *Franciade* en 1573: l'épopée fragmentaire reparaîtra en 1578 et 1584 sans liminaire au lecteur. Viendra le grand édifice posthume des liminaires de 1587²²: six documents iconographiques, vingt textes du poète lui-même, vingt et un liminaires encomiastiques d'amis, sept liminaires métadiscursifs d'amis (sommaires ou commentaires), huit liminaires antiques et onze liminaires officiels. Il se trouve, dans cette vaste couronne, trois «Au lecteur» de portée presque négligeable et le fameux «Au lecteur apprentif». C'est un texte nouveau écrit par Ronsard pour figurer en tête de la *Franciade* et que Binet se chargera de mettre au point. L'auteur n'y a rien d'arrogant; remarquons toutefois qu'il s'adresse à un lecteur qui apprend non pas à lire, mais à écrire. Dans les liminaires de 1587, même si on lui parle quelquefois, le lecteur abandonne sa fonction critique pour se résorber dans la foule des adorateurs. Il consent à l'éloge. Atlante ou cariatide de la gloire ronsardienne, on l'incorpore au monument. Sa fonction s'est ainsi considérablement ennoblie, mais elle s'est réduite dans la même proportion. La *persona* du lecteur a cessé d'avoir un rôle: le point d'aboutissement est en même temps pour elle le point de chute.

Mais le lecteur est un phénix: mort comme lecteur esthétique, il renaîtra comme lecteur éthique. Le changement est très sensible dans les liminaires du dernier quart du siècle. Quoi d'étonnant, pourra-t-on remarquer, puisque la poésie change de sujet, qu'elle devient, de la méditation à la cosmogonie ou à l'épopée, une poésie sacrée? Nous tenons là, il est vrai, une cause véritable de la transformation du lecteur. Pourtant, l'identité de celui-ci n'est pas aussi brusquement établie qu'on le penserait. Dans les liminaires que nous avons étudiés, il est tout à fait possible de suivre pas à pas la métamorphose du lecteur esthétique en lecteur éthique. Comme nous allons le voir, le sujet d'une œuvre et son langage ne sont pas obligatoirement solidaires. La démonstration pourrait se faire à partir

des liminaires de chaque œuvre de notre corpus. Je m'en tiens au cas du seul Chassagnet. La première série des sonnets du *Mespris de la vie et consolation contre la mort*²³ est précédée des liminaires suivants: «L'imprimeur au lecteur», signé: N. de Moingesse, une «Epistre [de l'auteur] à Haut et Puissant Seigneur, Messire Marc de Rye», une «Preface [de l'auteur] au lecteur», un sonnet «A l'Auteur», signé Antoine Huet, un sonnet de Loys Alix à la gloire du *Mespris*, une «Ode par le mesme à Monseigneur le marquis de Varambon», c'est-à-dire Marc de Rye, un sonnet de Jacques Boncompain, un autre de Jean-François Brocart, un troisième de Jacques Antoine Chassagnet, frère de l'auteur. Enfin, la couronne se termine par un sonnet: «L'Autheur au lecteur».

Au début de la «Preface au lecteur», l'identité du lecteur – un lecteur éthique – paraît établie. L'auteur veut lui montrer «l'infirmité et misere de nostre condition». Il faudra néanmoins attendre le sonnet «L'Auteur au lecteur» pour voir confirmée cette identité. Que se passe-t-il alors dans l'intervalle? On peut répondre avec assez de certitude que le lecteur esthétique revient hanter l'espace liminaire. Tout d'abord, Chassagnet justifie son entreprise en invoquant le droit qui est reconnu par chacun, donc par le lecteur, de perpétuer son nom grâce à la vertu. Le thème de l'immortalité poétique n'est pas loin, ni le moment où l'esthétique tient lieu d'éthique. Défilent ensuite plusieurs lecteurs critiques, tout à fait étrangers à la misère de notre condition: celui qui trouvera le recueil trop prolixe (qu'il lise en sautant, puisque la succession assez lâche des sonnets le permet); celui qui reprochera à l'auteur sa trop grande humilité (d'artiste, bien sûr!); ou sa trop grande facilité (que ce lecteur fasse attention à ne pas imiter un certain docteur [lequel?] qui a mis au feu les satires de Perse parce qu'elles étaient trop hermétiques). Il s'agit peut-être d'éthique, mais l'auteur auquel Chassagnet s'assimile appartient au monde gréco-latín: nous sommes dans le système des références humanistes et dans les canons de la Pléiade. Et Chassagnet de continuer sa préface jusqu'à cet aveu: il s'est affranchi, reconnaît-il, du précepte horatien qui veut qu'on retravaille pendant neuf ans l'œuvre à publier. C'est parler avec son lecteur la langue de l'esthétique paganisante plutôt que celle des moralistes chrétiens.

Peu de figures du lecteur dans les liminaires encomiastiques des amis de Chassaignet; deux en tout. La première est celle d'un lecteur hostile, vrai «porceau d'Epicure», que Jacques Boncompain veut intimider. Référence horatienne! Quant à Jean-François Brocart, il fait implicitement allusion au lecteur éternel, celui qui est né de l'esthétique païenne, quand il conclut son adresse à Chassaignet:

De tes beaus vers eternisant ton estre.

Après avoir dialogué en prose avec son lecteur, dans la «Preface», Chassaignet s'adresse à lui, toujours en «liminaire», dans le sonnet «L'Autheur au lecteur». Citons-en les quatrains:

*Favorable Lecteur, lors que tu viendras lire,
Pensant te resjouir, ces Sonnets douloreus,
Enfans spirituels du remord langoureus
Qui sans aucun respit me bourelle et martire,*

*Souriant à part toy ne te mets point à dire:
— Est-ce Chassaignet, jadis tant amoureus,
Jadis tant adonné au monde mal-heureus,
Qui ces funebres vers si tristement souspire? —*

Ce sonnet me semble particulièrement intéressant, parce qu'il consacre le statut ambigu du lecteur et annonce la métamorphose à laquelle il sera invité à consentir. Une esthétique nouvelle trompe l'attente du lecteur: ces vers le disent à leur manière. Il faut enfin franchir le seuil du recueil et lire le premier sonnet pour voir s'accomplir ce lecteur éthique que la «Preface» postulait. Ne résistons pas à citer ces beaux vers:

*Vous quiconque allechez des voluptez charnelles
Que vous humez, gloutons, en ce cors terrien
Ne pouvez sans horreur dissoudre le lien
Qui detient en prison vos ames criminelles,*

*Ainçois tremblants de peur quant les pointes mortelles
Taschent vous renvoyer au sejour ancien
Dont vous estes issus, ne faittes cas du bien
Que la divinité a promis aus fidelles,*

*Venez à gorge ouverte en l'eau de mes discours
Puiser contre la mort un asseuré secours,
Remettant en Dieu seul vostre unique esperance.*

*Icy vous treuverez que le plus seur moyen
Pour estre fait du Ciel eternel Citoyen,
C'est de vivre en Justice, et mourir en constance.*

Maintenant, le lecteur a vraiment trouvé sa *persona* éthique. Il est interpellé solennellement, aux accents d'une rhétorique tridentine, il est devenu multiple («vous» pluriel) et général («quiconque»), on l'accuse et on le prend en pitié; on l'exhorté à la justice et à une mort sainte. Il n'est plus le juge, à travers les siècles, de l'immortalité poétique, mais le citoyen éternel du ciel.

Dans les liminaires de Chassignet, le parcours du lecteur est exemplaire de la métamorphose dont nous signalons l'existence. Elle se retrouverait aussi bien chez Du Bartas, d'Aubigné ou La Ceppède.

André Gendre
Université de Neuchâtel

NOTES

¹ Le corpus du séminaire de Neuchâtel était composé de plus de quarante liminaires d'œuvres poétiques parues entre 1549 et 1620.

² Le «Vœu» est placé juste avant le «texte» des *Amours* de 1552. P. de Ronsard, *Œuvres complètes*, Paris, S.T.F.M., 1914–1975, t. IV, p. 4.

³ Seconde Préface de *L'Olive*. J. Du Bellay, *Œuvres poétiques*, Paris, S.T.F.M., 1908 et 1982, t. I, p. 22.

⁴ «Au lecteur», en tête des *Quatre Premiers Livres des odes*, éd. cit., t. I, p. 45.

⁵ Seconde Préface de *L'Olive*, éd. cit., t. I, p. 12.

⁶ «Au lecteur», éd. cit., t. I, pp. 48–49.

⁷ *Ibid.*, pp. 47–48.

⁸ Seconde Préface de *L'Olive*, éd. cit., t. I, pp. 16–17.

⁹ Première Préface de *L'Olive*, éd. cit., t. I, p. 9.

¹⁰ «Au lecteur», éd. cit., t. I, p. 43.

¹¹ «Brieve exposition...» par I.M.P., P. de Ronsard, éd. cit., t. II, p. 203.

¹² «Préface de Marc-Antoine de Muret sur ses commentaires à Monseigneur Adam Fumée», P. de Ronsard, éd. cit., t. V, p. XXIV. On consultera: Marc-Antoine Muret, *Commentaire au Premier livre des Amours de Ronsard*, édité par G. Mathieu-Castellani, Genève, Droz, 1986.

¹³ *Ibid.*, p. XXV.

¹⁴ Ronsard, éd. cit., t. VII, p. 325.

¹⁵ J. Du Bellay, *Les Regrets et autres œuvres poétiques*, Genève, Droz, 1966, p. 45.

¹⁶ Voir éd. cit. à la note 15, p. 323.

¹⁷ «Au lecteur», éd. cit., t. I, p. 49.

¹⁸ *Ibid.*, p. 43.

¹⁹ Liminaires de *L'Olive*, éd. cit., p. 4.

²⁰ «Au lecteur», éd. cit., t. I, p. 43.

²¹ «Sonnet a son livre», postliminaire des *Amours* de 1552 et du cinquième livre des *Odes*, éd. cit., t. IV, p. 185.

²² Voir P. de Ronsard, éd. cit., t. XVIII.

²³ Je renvoie le lecteur à l'édition: J.-B. Chassagnet, *Le Mespris de la vie et consolation contre la mort*, Genève, Droz, 1967.

